



Allocution de Son Excellence Monsieur l'Ambassadeur de la République de Djibouti

Jeudi 4 juin 2026 – Séance exceptionnelle en hommage à Olivier Stirn

Monsieur le Président de séance,
Monsieur le Président de l'Académie des sciences d'outre-mer,
Monsieur le Secrétaire perpétuel,
Madame Stirn, chère Évelyne,
Monsieur Bernard Stirn,
Monsieur le Ministre, cher Michel Roussin,

C'est un plaisir de nous retrouver aujourd'hui à l'Académie des sciences d'outre-mer pour un événement qui touche à l'histoire d'une partie de l'Afrique de l'Est, de l'océan Indien en général, et de mon pays : l'ancien Territoire français des Afars et des Issas (TFAI), aujourd'hui République de Djibouti. Je vous remercie infiniment de nous avoir conviés à prendre part à cette séance exceptionnelle, à cette réunion solennelle, pour rendre hommage à un homme qui a marqué l'histoire de son pays, la France, et qui demeure intimement lié à l'histoire de l'accession à l'indépendance du mien, la République de Djibouti.

Vous comprendrez que je ne suis ni historien, ni géographe, et encore moins académicien, pour retracer son œuvre et son parcours politique, lequel défie toutes les lois de la gravité, tant par l'étendue du spectre de la vie politique française qu'il a parcouru que par son endurance. Olivier Stirn était un phénomène politique. Si je prends la parole aujourd'hui à vos côtés, dans cette illustre Académie, c'est uniquement pour apporter un témoignage vécu : depuis plus d'une décennie à Paris, j'ai eu l'occasion de le côtoyer, de le recevoir, de m'entretenir avec lui et d'évoquer avec lui les négociations de Paris sur l'indépendance de mon pays. Il y a quelques mois, je me suis également rendu à Vire pour une cérémonie en son hommage. Olivier Stirn et moi avons d'ailleurs un point commun : j'ai fait mes études à Caen, dans le Calvados, et je suis resté très attaché à cette terre normande.

En rendant aujourd'hui hommage à Olivier Stirn, nous saluons à notre façon son œuvre, sa touche diplomatique et surtout le respect qu'il témoignait à ses interlocuteurs de 1976, avec lesquels il a entretenu des relations bien longtemps après l'indépendance de Djibouti. Nous

Académie des Sciences d'Outre-Mer

15 rue La Pérouse 75116 Paris - 01 47 20 87 93 - secretaire.perpetuel@academiedoutremer.fr



avons pour lui une grande affection, car il demeure une figure tutélaire des négociations qui ont abouti à l'indépendance de Djibouti.

Alors secrétaire d'État aux Départements et Territoires d'outre-mer du président Valéry Giscard d'Estaing, il a joué un rôle majeur lors des négociations conduites à Paris entre les principales formations politiques du TFAI, sous la houlette de la Ligue populaire africaine pour l'indépendance (LPAI), dirigée à l'époque par le président Hassan Gouled Aptidon. Son entregent, sa disponibilité et les facilités accordées par ses équipes aux négociateurs ont été autant de gestes qui ont permis une conclusion heureuse. Fin connaisseur des hommes politiques de l'époque, il connaissait aussi bien Hassan Gouled qu'Ali Aref Bourhan, qu'il a su convaincre, selon le communiqué officiel, de faire aboutir un accord entre les trois principales formations politiques du territoire. Il rappelait volontiers les conditions dans lesquelles s'est déroulée l'accession à l'indépendance, en citant la déclaration d'Hassan Gouled confirmant que l'indépendance était actée – et, je le souligne, dans le maintien d'une relation privilégiée et respectueuse avec la France.

Il faut savoir que l'indépendance de Djibouti ne s'est pas jouée seulement en 1976 : c'est un processus qui a commencé en 1958. Lors du premier référendum, en 1958, l'indépendance a été différée, le président Gouled ayant appelé à ne pas voter en sa faveur. À l'époque, en effet, Djibouti était considéré comme une terre démunie, qui ne comptait pas plus de deux ou trois bacheliers. Si l'on avait alors donné l'indépendance à ce pays, je ne pense pas qu'il aurait fait long feu. Vint ensuite le référendum de 1967, dans le climat agité qui a suivi la visite du général de Gaulle à Djibouti. Il s'est lui aussi soldé par un rejet de l'indépendance (près de 40 % contre 60 %), et les responsables politiques du territoire ont différé l'indépendance jusqu'au référendum de 1977, lorsque la République fut prête à assumer toutes les prérogatives d'un État souverain et à jouer son rôle dans le concert des nations.

Il faut donc saluer sa facilité de contact, son entregent, mais aussi sa ténacité. Certains négociateurs sont allés dîner un soir avec le président Valéry Giscard d'Estaing pour lui dire : « Il ne nous a pas écoutés, nous ne sommes pas d'accord. » Il est pourtant parvenu à ce que les trois partis politiques alors présents à Paris s'entendent sur ce que serait, au lendemain de l'indépendance, la relation entre Djibouti et la France. Croyez-moi, chaque fois que je le voyais, Olivier Stirn évoquait cette histoire et ne cachait pas que, parmi tout ce qu'il avait accompli, Djibouti lui inspirait une fierté particulière.



Je suis ambassadeur et tenu à un devoir de réserve, mais si l'on considère ce que l'on appelait autrefois les « confettis de l'Empire », Djibouti compris, force est de constater que, cinquante ans après, la République de Djibouti est la seule à avoir fait preuve d'une telle maturité politique et d'une telle stabilité dans sa région. Que l'on regarde l'océan Indien – Madagascar, Mayotte – ou que l'on aille plus loin encore, jusqu'en Nouvelle-Calédonie : cinquante ans après, la République de Djibouti tient bon. Il le disait à chaque fois. Lorsqu'il ne pouvait pas venir à la fête nationale de Djibouti, il envoyait toujours un message, dans lequel on trouvait quelques mots de fierté sur ce qu'il estimait avoir réussi. L'histoire ne lui a pas donné tort : de 1977 à aujourd'hui, la République de Djibouti tient bon.

Quant aux relations entre la France et Djibouti, nous avons en la République française un allié, et la République française trouve en Djibouti un allié. Nous sommes liés depuis 1977 par des accords de défense, aujourd'hui le Traité de coopération en matière de défense (TCMD) entre la République de Djibouti et la France. Ces accords ont été reconduits à plusieurs reprises, en dernier lieu en 2024, avec le président Emmanuel Macron, pour une période de vingt ans ; le nouveau traité est en vigueur depuis 2025. J'entendais tout à l'heure qu'il était difficile de se projeter depuis Djibouti vers les îles Éparses. Mais il n'y a pas que les îles Éparses, et l'actualité – ce qui se passe dans le détroit d'Ormuz – nous le rappelle : Djibouti demeure une base logistique importante pour la France, la plus grande en Afrique, qui réunit les trois armées : l'armée de l'Air, l'armée de Terre et la Marine nationale. Il y a trois semaines encore, le fleuron de la Marine nationale faisait escale à Djibouti ; il y repassera dans deux jours et y restera quelques jours.

L'indépendance de Djibouti, disais-je, était actée. D'abord parce que Djibouti n'est pas une île : c'est une terre africaine, qui partage ses frontières avec d'autres pays africains. La France ne pouvait donc pas maintenir sous son joug un territoire africain en continuité territoriale avec ses voisins, dont deux nous ont à la fois desservis et servis : l'Éthiopie et la Somalie. D'un côté, un grand pays, l'Éthiopie, qui compte aujourd'hui plus de 120 millions d'habitants ; de l'autre, la Somalie, dont on connaît l'irrédentisme ; entre les deux, des rivalités guerrières, mais aussi des visées de l'une comme de l'autre sur Djibouti. Cet environnement géographique a donc joué en notre faveur. Les responsables politiques djiboutiens de l'époque ont eu la maturité de comprendre que Djibouti avait besoin de la France, comme la France avait besoin de Djibouti. En acceptant une relation apaisée et pérenne avec la France, nous assurions également notre indépendance, notamment vis-à-vis de ces deux grands lions qui nous entourent, avec lesquels



nous entretenons de très bonnes relations, que nous avons su préserver. Le président Hassan Gouled, à partir de 1977, puis le président Ismaïl Omar Guelleh ont poursuivi cette politique de bon voisinage.

Nous avons par ailleurs élargi le cercle de nos amis au-delà de notre allié historique, la France, avec laquelle le TCMD comporte un article 4 relatif à la défense de Djibouti. Nous accueillons également les Américains, les Chinois : tout cela fait qu'aujourd'hui Djibouti est un pays sûr, un pays qui avance et qui n'est plus menacé par ses voisins. Il faut toutefois rester vigilant, car les empires font leur retour. C'est là le deuxième point.

J'évoquais tout à l'heure la primauté du dialogue entre les trois partis politiques djiboutiens ; elle perdure jusqu'à aujourd'hui. Le dialogue prime dans tout ce que nous entreprenons à Djibouti. Sur un petit territoire d'un peu plus de 23 000 km², nous avons des ethnies au nord, d'autres au sud, mais nous sommes surtout un carrefour : un pays qui rassemble des gens venus d'ici et d'ailleurs. C'est le propre de ce que l'on appelle une cité portuaire, où chacun doit savoir vivre avec les autres. Djibouti a certes connu une période de tensions en 1990-1992, mais depuis, le pays a été et demeure une fierté pour Olivier Stirn, qui a entretenu les meilleures relations avec l'ancien président Hassan Gouled, puis avec le président Ismaïl Omar Guelleh, qu'il rencontrait chaque fois qu'il se rendait à Djibouti. Chaque 27 juin, sur les réseaux sociaux, on trouve toujours quelque part une photo d'Olivier Stirn, un article rappelant ce qu'il a accompli.

Cet épisode de 1976-1977 marque de façon indélébile l'ancrage d'Olivier Stirn dans l'histoire contemporaine de la République de Djibouti. À l'approche du cinquantenaire de notre indépendance, l'an prochain, chaque anniversaire rappelle le souvenir des acteurs directs de ce moment historique pour mon pays. Je le répète et le réitère : Olivier Stirn en fut un acteur clé.

Depuis lors, Djibouti et la France entretiennent, je l'ai dit, des relations singulières fondées sur le respect, l'amitié, la coopération et surtout une longue histoire commune qui ne cesse de se raffermir. Nous avons, nous avons et nous continuerons d'avoir en partage cette belle langue qu'est le français : c'est une histoire commune. J'ai rappelé le traité renégocié, signé en 2024 et entré en vigueur en 2025 : il démontre, s'il en était besoin, la vitalité de la relation entre nos deux pays, la justesse de notre combat et la clairvoyance des responsables politiques de l'époque, Olivier Stirn compris. Durant ce demi-siècle, il a entretenu des relations étroites avec nos responsables politiques, à Paris comme ailleurs. Depuis 2014, nous avons eu l'occasion de



le recevoir : il était toujours présent à notre fête nationale et aux manifestations organisées par l'ambassade, ou nous adressait, je l'ai dit, un message amical dans lequel il exprimait sa satisfaction et sa joie de voir ce qu'est devenu Djibouti.

C'est ainsi que la République de Djibouti, reconnaissante, a décidé en 2019 de lui décerner la distinction de l'indépendance, la médaille du 27 Juin, en le nommant commandeur de l'Ordre national du 27 Juin. J'ai eu le plaisir et l'honneur de lui en remettre les insignes le 28 février 2019 à l'ambassade, en présence de ses amis et de sa famille. Ce fut un acte d'amitié et de reconnaissance entre les générations. La reconnaissance a tardé, mais elle est venue. C'est le président Ismaïl Omar Guelleh qui a décidé lui-même de le nommer commandeur de l'Ordre du 27 Juin, car, comme il me l'a dit, c'est l'ordre de l'indépendance à laquelle Olivier Stirn a contribué. Le 31 août 2025, trois jours après son décès, le président Ismaïl Omar Guelleh a adressé à son épouse et à sa famille un message écrit dans lequel il rappelait l'amitié qu'il lui portait et saluait en lui un ami de Djibouti.

Enfin, pour conclure, on dit que derrière tout grand homme se tient une femme. Je ne saurais donc oublier Évelyne, son épouse douce et protectrice, qui fut à la fois son phare et son bouclier, et la mère de ses deux enfants. Cet hommage, Madame, est aussi le vôtre.

Je vous remercie.